

notre survie en tant que nation distincte. Ces idées — la paix, l'ordre et le bon gouvernement — ne sont pas seulement un ensemble de valeurs. Elles définissent notre intérêt national. Elles sont la condition préalable de notre indépendance nationale.

III

Si cette interprétation de notre intérêt national et de nos valeurs est juste, quelles sont alors les implications pour la politique étrangère de notre pays? Comment ces valeurs et cet intérêt doivent-ils infléchir nos rapports avec le monde extérieur?

Pour répondre à cette question, il faut recenser les tendances mondiales qui touchent le plus nos intérêts en tant que pays, et préciser les compétences particulières que nous pouvons apporter à la solution des problèmes qui menacent « la paix, l'ordre et le bon gouvernement » ailleurs dans le monde.

Chaque pays doit se concentrer sur ce qu'il fait de mieux et tenir compte de son avantage comparatif. Cela dit, je pense que le Canada doit faire quelque chose pour lutter contre la crise de l'ordre étatique, qui existe de longue date mais qui atteint maintenant un point culminant partout dans le monde, et qui nuit « à la paix, à l'ordre et au bon gouvernement » dans au moins une trentaine d'États.

Cette crise de l'ordre étatique résulte de deux vagues de libéralisation ayant balayé le monde depuis 1945. La première a commencé avec l'indépendance de l'Inde et a connu son apogée avec la marche de la liberté, menée par Mandela en 1990. Cette vague d'autodétermination a apporté la règle de la majorité, l'indépendance nationale et la démocratie aux populations asiatiques et africaines jusque-là soumises aux grands empires européens. La deuxième s'est amorcée avec le démantèlement du dernier empire européen, celui de l'Union soviétique, en 1991. Depuis, 16 nouveaux États, de la Baltique à l'Asie centrale, ont vu le jour et luttent pour assurer leur viabilité. Sous l'impact de ces deux vagues, le nombre d'États dans le monde est passé de 45 à 191. La démocratie est plus répandue que jamais, et jamais l'humanité n'a connu une telle liberté — pour les femmes, les minorités autrefois soumises et les peuples colonisés. Cependant, si la